

DE23.017

FINANCES
COMPTE ADMINISTRATIF DU PRÉSIDENT
EXERCICE 2022

Approbation

Les sections de fonctionnement et d'investissement du compte administratif du budget principal du CCAS de l'exercice 2022 s'établissent, en recettes et dépenses totales, de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
011 Charges à caractère général	47 515,11 €	013 Atténuation de charges	7 114,00€
012 Charges de personnel et frais assimilés	819 476,15 €	70 Produits des services, du domaine	8 139,33 €
014 Atténuation de produits	0,00 €	73 Impôts et taxes	0,00 €
65 Autres charges de gestion courante	134 803,19 €	74 Dotations, subv., particip.	1 023 718,54 €
66 Charges financières	3 864,18 €	75 Autres produits de gestion courante	10 001,38 €
67 Charges exceptionnelles	22 765,08 €	76 Produits financiers	0,00 €
68 Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	0,00 €	77 Produits exceptionnels	40 627,76 €
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	9 652,77 €	042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00 €
Total 2022 (A)	1 038 076,48 €	Total 2022 (B)	1 089 601,01 €
		Excédent de fonctionnement résiduel 2021 (C)	85 535,19 €
		Excédent de l'exercice 2022 (B-A)	51 524,53 €

Il convient de reprendre l'excédent de fonctionnement résiduel 2021 pour dégager un excédent cumulé de fonctionnement au 31 décembre 2022 qu'il appartiendra à l'assemblée délibérante d'affecter :

Excédent de fonctionnement résiduel 2021 :	85 535,19 €
Excédent de l'exercice 2022 :	51 524,53 €
Résultat de fonctionnement cumulé 2022 :	137 059,72 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
13 Subventions d'investissement	0,00 €	10 Dotations, fonds divers (hors 1068)	11 414,83 €
16 Emprunts et dettes assimilées	76 557,32 €	13 Subventions d'investissement	0,00 €
20 Immobilisations incorporelles	447,00 €	16 Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
204 Subventions d'équipement versées	0,00 €	21 Immobilisations corporelles	0,00 €
21 Immobilisations corporelles	10 737,76 €	040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	9 652,77 €
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00 €	041 Opérations patrimoniales	0,00 €
041 Opérations patrimoniales	0,00 €		
Total 2022 (A)	87 742,08 €	Total 2022 (C)	21 067,60 €
		1068 Excédents de fonctionnement capitalisé (D)	76 557,32 €
		Excédent cumulé de l'exercice 2021 (B)	768 204,17 €
Déficit de l'exercice 2022 (C-A)	-66 647,48 €		

Il convient de reprendre le résultat d'investissement pour déterminer le résultat cumulé au 31 décembre 2022 (hors restes à réaliser) :

Excédent cumulé de l'exercice 2021 :	768 204,17 €
Excédents de fonctionnement capitalisés 1068	76 557,32 €
Déficit de l'exercice 2022 :	-66 674,48 €
Résultat d'investissement cumulé 2022 :	778 087,01 €

ce, en adéquation avec la balance générale du budget qui dispose en totalisation des chiffres suivants :

Libellé	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice (hors RAR)	Résultat reporté de 2021 (hors RAR)	Excédents de fonct. capitalisés	Résultat cumulé
INV	87 742,08 €	21 067,60 €	-66 674,48 €	768 204,17 €	76 557,32 €	778 087,01 €
FON	1 038 076,48 €	1 089 601,01 €	51 524,53 €	85 535,19 €		137 059,72 €
TOTAL	1 125 818,56 €	1 110 668,61 €				

Exercice 2022 :

Excédent cumulé d'investissement :	778 087,01 €
Excédent cumulé de fonctionnement :	137 059,72 €
Résultat de clôture (hors restes à réaliser) :	915 146,73 €
<i>Restes à réaliser</i>	0,00 €
Résultat	915 146,73 €

L'ensemble des opérations décrites ci-dessus est conforme à la synthèse de la balance des comptes de l'exercice 2022 établie par Monsieur le Trésorier Municipal, ainsi qu'aux balances générales du Compte administratif du budget principal.

Il est proposé au Conseil d'Administration de bien vouloir approuver le compte administratif du budget principal pour l'exercice 2022.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré

Pour expédition conforme,

Comme ci-dessus.

Le Président



Bernard HAESBROECK

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ARMENTIÈRES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 6 avril 2023
Convocation du 10 mars 2023
Administrateurs en exercice : 17
Administrateurs présents : 11

L'an deux mille vingt-trois, le 6 avril à dix-sept heures trente, les membres du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale d'Armentières se sont réunis en salle mutualisée au CCAS – 57 rue Paul Bert à Armentières, sous la présidence de Monsieur Bernard HAESBROECK, Président de l'établissement.

PRÉSENTS : Mme COBBAERT, M. QUESTE, Mme CASIER, M. TISON-BEERNAERT, M. VANGAEVEREN, Mme LEROY, M. BEHAGHEL, M. CHIEUX, Mme LATOUR, Mme PLAZANET

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : Néant

EXCUSÉS : Mme LORIDAN, M. AIT EL HAJ, M. MEHEZ, Mme GUSTIN, M. BOURGEOIS, M. VANNESTE

ABSENTS : Néant